

CONSEIL D'ÉCOLE

Compte rendu de la séance du lundi 8 juin 2009

La séance est ouverte à 15h00. M. Hamel, le Directeur du Primaire, excuse M. le Directeur Général de la Mission Laïque Française, M. le Conseiller Culturel, M. le Consul de France et M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

1. Procès-verbal de la séance du 12 mars 2009

M. le Directeur du Primaire lit l'accusé de réception de M. l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (cf. annexe 1).

Le procès-verbal du précédent conseil d'école est approuvé.

2. Vote du règlement intérieur

Comme annoncé lors du dernier Conseil d'école, M. le Directeur du Primaire soumet les dix points concernant la récréation (cf. annexe 2) à l'approbation des membres du Conseil. L'ensemble du règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3. Proposition de modification du Projet d'école

Suite à la rédaction du précédent compte rendu du Conseil d'école, Mme Catherine Bendki, représentante des parents d'élèves des classes de CE2, a proposé les ajouts suivants pour diversifier les pistes de remédiation dans le cadre du Projet d'école (cf. annexe 3) :

- Diversifier les activités d'oral en utilisant le matériel audiovisuel,
- Proposer des jeux pour la récréation (la langue du ballon).

Cette proposition a été validée par le Conseil des maîtres du 3 juin, le Conseil d'école les valide aussi.

4. Bilan de l'année scolaire 2008-2009

- Journée Portes Ouvertes

Le Bilan de la Journée Portes Ouvertes qui a eu lieu le vendredi 8 mai est très positif. 600 à 700 personnes ont fait le déplacement, 48 préinscriptions (38 au Primaire et 10 au Secondaire) ont été enregistrées. L'accueil par les délégués des élèves du Secondaire, la qualité des présentations des travaux des élèves et l'ambiance générale ont été très appréciés. Cette journée sera reproposée l'an prochain.

- PPRE

Dix-sept Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE) ont été proposés aux élèves qui avaient des difficultés importantes. Ils permettent ainsi de diminuer les redoublements en aidant les élèves dès le début de l'année pour leur faire acquérir les compétences nécessaires au passage dans la classe supérieure.

Les parents sont conviés actuellement à un entretien final pour effectuer le bilan de ce programme d'actions qui a été initié au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

■ Evaluation CE1,

Les élèves de CE1 ont passé les évaluations nationales. Elles sont en cours de correction et de saisie pour un envoi au Bureau de l'Inspection Régionale du Ministère Français de l'Education Nationale.

Les éléments de synthèse seront communiqués aux parents d'élèves.

■ Evaluation d'anglais en CM2

En CM2, les élèves ont passé les évaluations de langue anglaise niveau A1¹. Elles sont obligatoires et permettent aux enseignants de situer nos élèves à la fin de l'école primaire par rapport au cadre européen des langues. L'analyse des résultats est un outil pour adapter nos contenus et notre pédagogie à la réalité de nos élèves. Ces résultats seront transmis au Bureau de l'Inspection Régionale du Ministère Français de l'Education Nationale.

■ B2I

Comme annoncé lors du premier conseil d'école, tous les élèves de CM2 se verront remettre le Brevet Informatique et Internet (B2I) École qui atteste de leur capacité à maîtriser l'outil informatique.

Les différentes compétences sont détaillées dans le livret d'évaluation de cycle 3.

■ Cross

Les élèves de l'élémentaire ont participé au premier cross de l'Ecole française les vendredi 29 mai et 5 juin. La remise des médailles et des brevets d'endurance a eu lieu ce lundi 8 juin. Cet événement a rencontré un vif succès. M. le Directeur du Primaire remercie M. Kaliuondji, responsable de la société Elégance qui a fourni une collation et un sac cadeau à chaque élève. Cette manifestation sera reconduite l'an prochain. Mme Antaki, représentante des CE1, suggère d'inviter les parents d'élèves à venir encourager leurs enfants.

■ Chorales

Tous les élèves de l'école participeront aux spectacles de chant choral. Les chorales font partie du Projet d'école qui vise à améliorer la maîtrise de la langue française.

Les représentants des parents d'élèves proposent qu'un travail en arts plastiques soit effectué afin de créer des décors et des costumes.

¹ Le niveau A1 se caractérise par :

L'élève peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Il peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant, il peut répondre au même type de questions, il peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est le fruit de plusieurs années de recherche linguistique menée par des experts des Etats membres du Conseil de l'Europe. Publié en 2001, il constitue une approche totalement nouvelle qui a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues et, surtout, il fournit une base commune pour la conception de programmes de diplômes et de certificats. Niveau A : utilisateur élémentaire (= scolarité obligatoire), lui-même subdivisé en niveau introductif ou de découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2) exigé pour l'obtention du brevet à compter de la session 2008.

Les photos et vidéos des spectacles seront disponibles chez le photographe Dikran.

■ Sorties scolaires

Trente et une sorties pédagogiques avaient été prévues et annoncées lors du premier conseil d'école du 13 novembre 2008, vingt-trois seront réalisées.

M. le Directeur du Primaire remercie :

- Mme Ganaye, le Proviseur et M. Al Hout, Directeur syrien de l'établissement, pour nous avoir facilité l'obtention des autorisations nécessaires,
- Les enseignants pour leur travail,
- Les parents qui sont toujours volontaires pour accompagner ces sorties.

La représentante des parents d'élèves du CM2 regrette que les voyages scolaires de deux et trois jours aient été annulés. Les enseignants répondent que le climat de classe et l'ambiance de travail n'ont pas été propices à l'organisation de ce type de sortie.

Mme Bendki propose une sortie au Krak des Chevaliers. M. Hamel répond que ce site extrêmement intéressant ne présente pas pour l'instant des conditions satisfaisantes de sécurité pour emmener une classe.

Mme Antaki demande pourquoi beaucoup de sorties sont programmées en fin d'année. Les enseignants répondent que les conditions météorologiques sont plus favorables et que les sites sont moins fréquentés du fait de la fermeture des écoles syriennes.

■ Sortie Astronomie

Le Projet interdisciplinaire de l'Année Mondiale de l'Astronomie (AMA 09), coordonné par M. Monet professeur de mathématiques, se conclura en cette fin d'année scolaire par l'observation du ciel les mardi 9 et mercredi 10 juin de 20h30 à 22 heures sous réserve de conditions météorologiques favorables.

■ Conseil pédagogique

La deuxième séance du Conseil pédagogique a eu lieu le mercredi 20 mai. Une Assemblée Générale a réuni tous les personnels le mercredi 27 mai. Voici les axes de travail qui ont été dégagés :

- Développer un protocole de formation de l'établissement,
- Développer la culture de la connaissance et de la recherche chez nos élèves, ainsi que la cohérence des savoirs interdisciplinaires,
- Développer un climat de Vie Scolaire favorable aux études par l'investissement de chacun et de tous dans le respect du Règlement Intérieur ou règlement de Vie Scolaire de l'établissement,
- Développer l'espace pédagogique interactif sur le site de l'établissement.

5. Rentrée de septembre 2009

Structure pédagogique :

Au vu des effectifs et des préinscriptions, la structure pédagogique présentée lors du Conseil d'école du 12 mars reste inchangé.

- 1 PS : Patricia Touma
- 2 MS : Siba Sommakié et Sylène Alaoui

- 2 GS : Suzanne Signor et Myriam Avetisyan
- 2 CP : Thomas Guichard et Fanny Argaud
- 1 CE1 : Pierre Callens
- 1 CE1 / CE2 : Marie-Pierre Romeyer
- 1 CE2 : Samia et Stéphane Hamel
- 2 CM1 : Zahida El Chami et Ilham El Yaagoubi
- 2 CM2 : Philippe Vrignaud et Laure Jobert

Dates de rentrée :

Prérentrée du personnel Administratif et de la Direction : lundi 24 août 2009

Prérentrée des enseignants du Primaire : les mardi 1^{er} et mercredi 2 septembre 2009

Rentrée des élèves de l'élémentaire le jeudi 3 septembre à 8h30 : appel dans les cours de récréation.

Rentrée des élèves de la maternelle le jeudi 3 septembre à 9h15: appel dans les cours de récréation.

Objectif et thèmes de travail :

Suite aux recommandations de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, les concertations et conseils auront trois thèmes principaux de travail :

- les liaisons GS/ CP et CM2 / 6^{ème}
- L'enseignement de la géométrie, M. Monet programmera des animations pédagogiques dès septembre pour tous les personnels de l'école,
- L'aménagement de la cour.

6. Questions diverses : Questions des parents d'élèves de CM2

Double Niveau

Vous avez décidé d'un double-niveau (CE1-CE2) sans consulter les parents. Est-ce que tous les professeurs de ces 2 classes ont été consultés, et ont donné un avis favorables à l'unanimité ?

M. Le Directeur du Primaire répond que les effectifs prévisionnels de 87 élèves en cours élémentaire conduisent à trois classes et que cette structure pédagogique a été expliquée lors du précédent Conseil d'école du mois de mars.

M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, dans son accusé de réception (cf. annexe 1), a tenu à rassurer les parents d'élèves sur cette question.

Marie-Pierre Romeyer, Professeur des écoles détachée du Ministère de l'Education Nationale française, a formulé le vœu de prendre la responsabilité de cette classe. Elle en a l'expérience et en assumé la responsabilité à l'Ecole française de Damas durant l'année 2007/2008 à la grande satisfaction des parents et de la Direction.

Les lettres des parents d'élèves seront transmises à M. Villain, le Directeur Général de la Mission Laïque Française. L'accusé de réception de cet envoi sera communiqué aux parents dès réception.

Mme le Proviseur précise que la période d'inscription commencée le 22 avril 2009 se poursuit jusqu'au 31 août et qu'il est trop tôt pour connaître les effectifs définitifs.

Surcharge d'études

Nous souhaitons que tous les professeurs d'une même classe coordonnent leur travail pour que les devoirs à la maison, les contrôles et les examens soient espacés de sorte à ne pas avoir des jours surchargés et d'autres complètement vides. Il est arrivé au courant de cette année, et à cause d'une accumulation de contrôles, que les élèves choisissent quelle matière étudier, et la quelle négliger.

Ces dysfonctionnements seront corrigés l'année prochaine pour permettre aux élèves d'exprimer au mieux leurs capacités durant les évaluations.

Remplacement de professeurs

De par notre expérience cette année, certains remplaçants de professeurs absents n'ont pas été à la hauteur de la tâche. Nous demandons à la direction de l'école d'étudier une solution satisfaisante.

Dans le cadre du protocole de formation, Mme Sultan sera bénéficiaire d'une action de formation. Le recrutement d'un second remplaçant pourra être envisagé.

Cour de récréation

L'aménagement des cours de récréation est un axe prioritaire de travail pour l'année 2009/2010.

L'achat de matériel et de filets d'ombrage ont été programmés dans le budget prévisionnel de l'établissement.

Il est absolument nécessaire d'améliorer la convivialité de cet espace pour donner aux élèves un vrai moment de détente.

Avant de clore cette séance :

M. le Directeur du Primaire remercie Mme Couanon, Mlles Bonneaud, Capitaine et MM. Menguy, Nozerand, Scariot pour leur travail, leur sérieux et leur investissement. Ces enseignants quitteront l'établissement à la fin de l'année. Il leur souhaite beaucoup de réussites et de joies dans leurs prochaines attributions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil d'Ecole est levée à 16h50.

Le secrétaire de séance

Le Président

Le Proviseur

Samia Hamel

Stéphane Hamel

Catherine Ganaye



AMBASSADE DE FRANCE AU LIBAN

Annexe 1



Agence pour l'Enseignement
Français à l'Étranger

Réf : IEN. 182/08-09

Beyrouth, le 12 mai 2009

L'Inspecteur de l'Éducation nationale

A : Monsieur le Président du Conseil d'école
Lycée français d'Alep
ALEP

Monsieur le Président,

Je vous accuse réception de votre compte rendu du Conseil d'école du jeudi 12 mars 2009 parvenu en mes bureaux le 30 avril et qui a retenu toute mon attention.

Ce compte rendu rappelle de ma part les remarques suivantes :

- 1) Monsieur le Président du Conseil félicitera Mme Bendki pour la qualité de son compte rendu.
- 2) Sur un plan général, j'adhère à toutes les analyses, remarques et réponses faites aux parents durant la tenue du Conseil.
- 3) Pour le point 9 (« Préparation de la rentrée »), je souhaite manifester aux parents des élèves que le taux d'encadrement moyen dans leur établissement (25 élèves par classe) est tout à fait favorable à l'instauration de bonnes conditions pédagogiques d'accueil. Sur un plan technique, je les informe que les classes à cours double sont favorables à un travail solide et que les études menées en France depuis maintenant vingt ans confirment totalement cette analyse. Je souhaite en outre leur faire valoir que l'ouverture d'une classe aurait un effet mécanique d'augmentation des coûts de 7,3 % (enseignant supplémentaire), ceci sans préjuger des augmentations dépendant d'autres paramètres (évolutions des salaires, remplacement, coût de l'énergie, ...).

Je profite de l'occasion qui m'est faite pour manifester ma satisfaction lors de la visite d'évaluation que j'ai menée, tant aux professeurs en raison de la qualité de leur travail qu'à Monsieur le Directeur pour son haut professionnalisme et à l'encadrement pédagogique et administratif de l'établissement en général.

Avec mes salutations distinguées.

Éric SÉÉBOLD
Inspecteur de l'Éducation nationale

Inspection Régionale de l'A.E.F.E - Zone du Proche-Orient
Espace Culturel Français - rue de Damas - B.P. 11- 477 - BEYROUTH
Tél. : (961-1) 420.263 - 420.200 - 420.230 - Fax Secrétariat : (961-1) 612.910
Courriel : aefe.beyrouth-amba@diplomatie.gouv.fr
Site : www.aefe-proche-orient.net

Annexe 2 : Règlement intérieur
Ajout d'un paragraphe sur la récréation en page 2
« De la vie scolaire : 1. Entrée, sorties et mouvements »

- 1. A l'accueil, à la sonnerie, les élèves doivent aller se ranger immédiatement.
- 2. Pendant la récréation, il est interdit d'aller marcher sur les espaces verts (terre), d'être debout sur les murs et les rebords de fenêtre ainsi que de jouer dans les sanitaires.
- 3. Les préaux et les gradins sont prévus pour des jeux calmes (cartes, échecs...) et pour goûter. Il est donc interdit de courir, sauter, glisser sous les préaux et sur les gradins.
- 4. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de s'asseoir sur la rambarde noire des gradins
- 5. Les élèves doivent jeter les papiers dans les poubelles.
- 6. En cas de forte pluie, les élèves doivent rester sous le préau.
- 7. A la fin de la récréation, les élèves doivent IMMÉDIATEMENT se ranger dans le calme dès que la sonnerie retentit.
- 8. Il est interdit de circuler dans les couloirs et de retourner dans les classes pendant les récréations sauf avec l'autorisation d'un adulte.
- 9. Les élèves sont tenus de se déplacer dans le calme sur la passerelle.
- 10. Pendant la récréation, les élèves doivent demander l'autorisation pour aller à l'infirmerie.

Annexe 3 : Axe prioritaire du projet d'école :
Améliorer la maîtrise de la langue pour tous les élèves.

| Constats | Hypothèses explicatives | Validation des hypothèses | Diagnostic | Remédiation | Evaluations |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Grandes disparités dans la maîtrise de la langue française à l'oral. Ce manque de maîtrise met peu à peu les élèves en difficulté dans toutes les disciplines.</p> <p>Utilisation trop importante de l'arabe dans l'école. Le français n'est pas toujours utilisé comme langue de communication à l'école, y compris dans certains cours.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Langue maternelle (arabophone ou francophone) - Utilisation de plusieurs langues de communication - Activités d'expression orale trop peu nombreuses - Temps de prise de parole insuffisant en classe - Séquences mal construites - Absence de motivation - Première année à l'école française | <p><i>- Après le sondage* certaines hypothèses seront validées ou non.</i> <i>* ce sondage sera effectué en classe à la rentrée auprès des élèves et portera sur la (les) langue(s) utilisée(s) et entendue(s) à la maison.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comptabiliser dans l'emploi du temps le temps (journalier et hebdomadaire) réel consacré aux activités de langage - Chronométrer le temps de parole des élèves en français - Étudier quelques fiches de préparation de séquences de langage dans les différents niveaux - Mettre en place des phases brèves d'étude de séquences par l'ensemble des enseignants pour analyse, critique, proposition. - Identifier les supports, thèmes, mise en situation des séquences de langage | <ul style="list-style-type: none"> - L'origine des erreurs découle de la langue maternelle : traduction mot à mot « arabisme » - Identifier l'origine des erreurs en tenant compte de l'arabe langue maternelle (distinguer les erreurs liées au niveau de classe de celles dues à la traduction littérale.) - Aucune langue utilisée n'est maîtrisée - Temps de sommeil insuffisant - Travail à la maison trop long - Réservoir de vocabulaire trop faible | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Travail en liaison avec les professeurs d'arabe</i> • Travail spécifique sur les erreurs syntaxiques les plus fréquentes dues à une traduction mot à mot. (« arabismes ») • Augmenter le temps d'oral en classe • Diversifier les activités d'oral (<i>en utilisant le matériel audiovisuel</i>) • Programmer les séances de vocabulaire et de syntaxe. • Etablir une progression de vocabulaire et de syntaxe par niveau. • Constitution d'un répertoire de vocabulaire qui suit les enfants au cours de leur scolarité • Module d'apprentissage basé sur le vécu puis sur des sujets porteurs (voyages, plantation, animal, ...) • Choisir des manuels plus adaptés à nos élèves • Développer des activités périscolaires basées sur le langage. • Travailler en concertation avec les « maîtresses de la maison. » • <u>Proposer des jeux pour la récréation (la langue du ballon)</u> | <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les résultats scolaires (notamment aux évaluations nationales.) • S'assurer de la compréhension des consignes en classe. • Le vocabulaire de base et les structures syntaxiques identifiés sont acquis en fonction des âges. • Noter la disparition des arabismes • Noter, chez les élèves, une plus grande utilisation du français comme langue de communication, y compris pendant les récréations et les inter-classes. |